

- LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE URBAIN

(réalisée au ¾)

AVANT: un éclairage coûteux et énergivore



APRES: un éclairage économe et respectueux

des cycles lumineux naturels



REDYNAMISATION: RÉALISATIONS ET PROJETS

Le projet de l'Espace Bellot

médiathèque et tiers-lieu un élément moteur pour redonner au centre son attrait.

Est en cours de bouclage de financement.



La réalisation du City Park pour les jeunes

dont le succès n'est plus à démontrer.



Création d'un City Stade face au collège (et amélioration de l'accès Parc des Cordeliers en cours)



Des projets de végétalisation

La suppression des grands panneaux publicitaires, réalisée en 2023

A plus long terme, le démarrage du **projet du quartier de la Gare** devrait apporter une population complémentaire qui sera un moteur du dynamisme du centre-ville. Ce projet ne pourra se réaliser que sur une période longue et de manière progressive.

LA PROTECTION DU TISSU COMMERCIAL DU CENTRE

Plusieurs mesures ont été intégrées au nouveau PLU en vue de maintenir une activité commerciale en centre-ville.

Tout d'abord, la suppression de nouvelles surfaces dédiées aux commerces dans le quartier de Labahou, qui auraient pu fragiliser davantage les activités existantes.

Par ailleurs, le PLU acte la protection des linéaires commerciaux sur les rues commerçantes du centre-ville afin d'éviter leur transformation en logements ou en garages. Ce dispositif permettra de diminuer la pression foncière sur ces locaux.

Dans le futur quartier de la Gare, mis à part un local pour reloger une activité existante, aucune nouvelle surface ne sera dédiée aux commerces. Une liaison piétonne est prévue entre ce quartier de la Gare et le centre-ville via le Parc des Cordeliers, mais l'avenue Rollin devrait aussi bénéficier de cette dynamique.

LES PARKINGS

Il est prévu pour le quartier de la Gare une soixantaine de places de stationnement avec un espace de dépose-minute devant la gare et un second parking, traverse d'Ispagnac.

Enfin un emplacement réservé est prévu sur deux parcelles, à 300m de la gare entre le chemin bas et la route de Nîmes.

Il permettra la réalisation de 200 à 400 places supplémentaires de stationnement ombragé et paysager pendant la saison estivale ; soit 300m à parcourir à pied pour les usagers du TVC (Train à Vapeur des Cévennes) comme cela se pratique dans la plupart des sites touristiques.